

Zoom sur



## La conduite en hiver, les précautions à prendre.

**L'hiver, les conditions météorologiques, la luminosité et l'état de la route peuvent impacter la conduite d'un véhicule. Pour vous préparer au mieux et rouler en toute sécurité adaptons les bons gestes :**

- Augmenter les distances de sécurité.
- Adopter une conduite souple.
- Anticiper le moindre danger pour ne pas avoir à freiner brusquement.
- Ne jamais dépasser un engin de service en action.
- Perdre quelques minutes peut vous en faire gagner beaucoup.
- Améliorer la visibilité :
  - Déneiger
  - Désembuer
  - Dégivrer
- S'assurer du réglage et du bon fonctionnement des feux régulièrement pour voir et être vu.
- Être visible : 36% de la mortalité piétonne annuelle survient entre novembre et janvier et 47% de nuit.
- S'informer de la météo, des conditions de circulation : [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)
- S'équiper correctement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.



## Réglementation : les angles morts

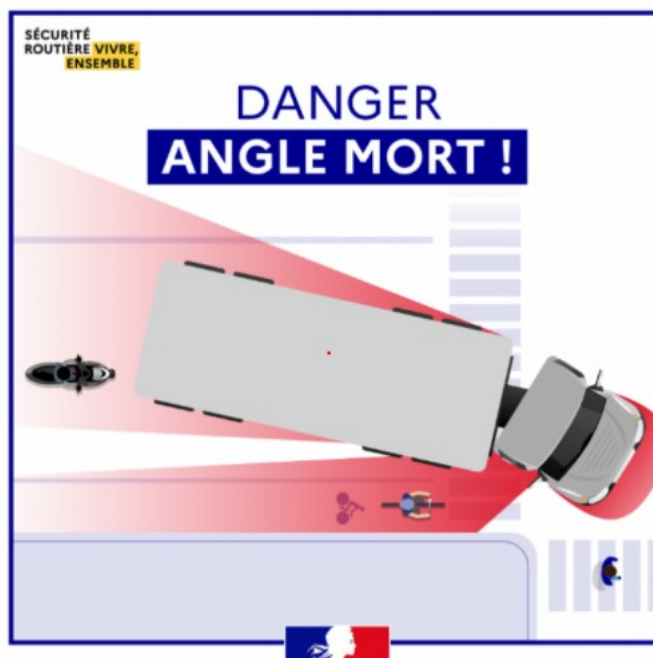
Dispositif de signalisation des angles morts des véhicules lourds.

**Depuis le 1er janvier 2021**, tous les véhicules lourds (véhicules de transport de marchandises et véhicules de transport de personnes) doivent apposer sur leur véhicule un dispositif de signalisation de manière à ce qu'il soit visible sur les côtés et à l'arrière du véhicule.

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/les-vehicules-lourds-doivent-desormais-etre-equipés-dune-signalisation-materialisant>

Les deux-roues, vélos, motos et scooter, sont toujours moins visibles qu'une voiture. Le gabarit est plus petit et le véhicule souvent placé dans les angles morts des véhicules. Les voitures ou véhicules lourds ne s'attendent pas à voir surgir les deux-roues à un carrefour, entre les files ou dans un virage.

De très nombreux usagers ne sont en effet pas conscients de l'impossibilité pour le conducteur de poids-lourds de percevoir leur présence sur chaque côté. Cette situation est à l'origine d'accidents parfois mortels, par exemple lorsque le conducteur prévoit de tourner à droite alors qu'un cycliste est présent sur la droite du véhicule.



## Coup d'œil dans le rétro.....

### Opération "soyons visible sur la route"

Le bureau sécurité routière de la préfecture du Tarn a mis en place une opération à destination des collégiens cyclistes et/ou piétons.

Il s'agissait de les sensibiliser à l'importance de se rendre visible aux yeux des autres utilisateurs de la chaussée (équipement rétro-réfléchissant, lumineux...).

Cette opération s'est déroulée le vendredi 29 janvier 2021 devant le collège du Bon Sauveur à Albi. 400 collégiens ont bénéficié de cette opération de sécurité routière, en veillant bien aux règles sanitaires en vigueur.

Les intervenants départementaux de sécurité routière présents (Jean-François Tisseuil, Philippe Cochen et Ludovic Drusian) ont expliqué l'importance de se rendre visible lorsque l'on circule à vélo ou à pied. Ils ont distribué de la documentation concernant les équipements nécessaires à la pratique du vélo mais aussi de la trottinette et ont équipé les collégiens d'accessoires rétro-réfléchissants.

